



BIO



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

FILIÈRE DES FRUITS BIO

PLAN DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE 2022- 2030

VERSION 3 DU 01/02/2026



PLAN BIO 2030

Table des matières

Introduction	4
Contexte	4
Qu'est-ce que le plan filière ?	4
A quoi sert le plan filière bio ?	4
Comment l'utiliser ?	4
Pourquoi développer la filière wallonne des fruits biologiques ?	5
Définition du scope	6
Etat des lieux de la filière	7
La production biologique fruitière en Wallonie : un enjeu économique et stratégique	7
Chiffres clés en Wallonie	7
L'arbre biologique : un patrimoine vivant au cœur de la filière fruitière	8
Deux modèles de production : basse-tige et haute-tige	9
Investir dans le verger : un équilibre entre temps, risque et rentabilité	10
La main-d'œuvre et l'attractivité du métier	11
Distribution et stockage	11
Stockage — un maillon clef mais fragile	11
Distribution — concurrence, segmentation et pression sur les prix	12
Enjeux spécifiques pour la filière fruit bio	12
Export : valoriser la pomme bio wallonne comme ambassadeur du terroir	13
En filière bio, les exportations wallonnes de pommes, poires et autres fruits restent inexistantes ou très marginales. Cette faible orientation vers l'export contraste avec le secteur conventionnel, dans lequel la Belgique occupe une place centrale dans les échanges internationaux de fruits frais. En bio, la production fruitière wallonne reste donc largement destinée au marché intérieur.	13
Parallèlement, les produits alimentaires emblématiques belges — tels que la gaufre, le chocolat ou la bière — bénéficient d'une forte visibilité à l'international, portée à la fois par des volumes d'export significatifs et par une présence marquée dans les lieux associés au tourisme et à la mobilité internationale (aéroports, commerces spécialisés, communication institutionnelle). Cette exposition contribue à ancrer ces produits dans un imaginaire collectif associé à la Belgique, fondé sur la qualité, le savoir-faire et la diversité.	13
Transformation et innovation	13
Une filière en expansion et diversifiée	13
Diversification et opportunités émergentes	13
Consommation et identité : des fruits bio en quête de place dans le panier des ménages	15
Des préférences marquées et une forte concentration variétale	16
Le bio progresse... dans un marché globalement contracté	16
Analyse SWOT du développement de la filière	17
Analyse TOWS du développement de la filière	18
Objectifs De Développement À L'horizon 2030	19
Méthodologie	19
Objectifs de développement pour la filière	21
Plan d'action	24
Élaborer / soutenir l'élaboration d'une réglementation bio exigeante et efficace (4_L2)	28
Renforcer et faire connaître les services d'accompagnement en production biologique (10_L4)	29

Encourager et faciliter le regroupement d'opérateurs bio et le développement de projets de filières bio (13_L4).....	30
Soutenir financièrement la production primaire biologique wallonne (14_L5).....	31
Soutenir financièrement la transformation et la commercialisation biologiques wallonnes (15_L5).....	32
Généraliser la prise en compte du mode de production biologique dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle (18_L6).....	33
Construire les actions promotionnelles en concertation avec le secteur bio (21_L7)	34
Renforcer l'identité du bio wallon dans les actions de promotion (22_L7)	35
Informers les consommateurs sur la production biologique (24_L7).....	36
Promouvoir les produits et les opérateurs bio wallons (25_L7)	37
Mobiliser des ressources extérieures à celles de l'APAQ-W (26_L7).....	38
Mener une recherche agricole spécifique à la production biologique au CRA-W (29_L8)	39
Intégrer la recherche wallonne en production biologique dans les projets, programmes et réseaux de recherche régionaux, nationaux et européens (30_L8)	40

INTRODUCTION

Contexte

En juin 2021, le Gouvernement wallon a adopté le Plan de développement de la production biologique en Wallonie à l'horizon 2030 (« Plan Bio 2030 »). Celui-ci reprend notamment les cibles suivantes à atteindre d'ici 2030 : **30 % de la surface agricole utile sous contrôle bio** et **4 720 exploitations agricoles certifiées bio**.

Dans le cadre de l'action 3 du Plan Bio, la SoCoPro a été mandatée pour élaborer un plan de développement de filière bio régionale pour chaque secteur de production significatif. Ainsi des plans de développement de filières spécifiques à la production biologique et à l'échelle régionale sont élaborés. Ils alimentent, le cas échéant, les plans de développement de filières communs à tous les modes de production.

Qu'est-ce que le plan filière ?

Le plan filière n'est pas une étude économique - les données manquent - mais il propose une trajectoire souhaitée par le secteur avec des orientations d'action construites avec les chargés de mission.

Il comporte :

- une partie « État des lieux », avec notamment : une quantification des flux de matières, un inventaire des ressources humaines et matérielles existantes et une identification des besoins de renforcement, une caractérisation générale de l'offre et de la demande des différents maillons, une analyse de l'adéquation entre celles-ci ainsi qu'une analyse des freins au développement de la filière ;
- une partie « Trajectoire », avec notamment des objectifs de développement chiffrés à l'horizon 2030, définie par le secteur (syndicats et acteurs de la chaîne de valeur (agriculteurs, transformateurs, distributeurs). Celle-ci est suivie annuellement au sein d'un Comité de concertation Filières instaurée dans le cadre du Plan bio 2030 afin de vérifier l'atteinte des objectifs prédéfinis par le plan et envisager des réorientations au sein du plan ;
- une partie « Plan d'action » avec notamment : une identification et une proposition d'orientation des actions prédéfinies dans le Plan Bio pour l'opérationnalisation du plan et la réalisation de la trajectoire. La proposition d'orientations d'action est définie avec chaque chargé de mission du plan BIO afin d'identifier les leviers à débloquer pour atteindre les objectifs fixés par la trajectoire et le niveau de priorisation des actions du plan BIO en fonction de chaque filière.

A quoi sert le plan filière bio ?

L'objectif du plan de filière est d'établir une **trajectoire en concertation avec le secteur** et les **moyens** pour la réaliser. Ceux-ci ont été tant que possible rattachés aux actions du Plan Bio 2030. L'orientation des actions du Plan Bio permet en effet de gérer stratégiquement les investissements publics/privés existants et futurs pour atteindre les objectifs fixés dans chaque plan.

L'ensemble des plans de filière devra **converger vers les objectifs stratégiques du Plan Bio 2030, dont l'atteinte de 30%** de la SAU wallonne en bio. La répartition des surfaces bio par filière au sein de ces 30% est établie en fonction de la **consommation**. En effet, chaque hectare cultivé en bio doit être consommé.

Comment l'utiliser ?

LE PLAN

Le plan est à destination du secteur et des pouvoirs publics, ceux-ci peuvent donc le consulter pour bien comprendre les problématiques liées à la filière, la trajectoire envisagée et les actions proposées.

Le plan doit être utilisé comme **une feuille de route**.

L'ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux peut être challengé notamment au sein de la plateforme BIO pour identifier les GAPs de récolte de données permettant un meilleur suivi du secteur biologique en fonction des caractéristiques propres à chaque filière (viande bovine, avicole, ...).

LES FICHES ACTIONS

Les actions prédéfinies dans le Plan Bio sont reprises et précisés pour chaque filière au sein de fiches actions qui font mention :

- Du Levier et objectif opérationnel tels que définis dans le Plan Bio ;
- Du contexte et des problématiques auxquels elles doivent répondre ;
- Des objectifs spécifiques de l'action tels que définis dans le Plan Bio ;
- Des actions telles que définis dans le Plan Bio ;
- Des **orientations** (pistes d'actions) concertées avec le secteur et le chef de projet responsable de l'action (tel que défini dans le Plan Bio).

Ainsi, chaque chef de projet peut consulter la fiche action pour l'action dont il est responsable. Les orientations proposées doivent lui permettre de confirmer/revoir ses priorités.

Pourquoi développer la filière wallonne des fruits biologiques ?

Le développement de la filière des fruits bio en Wallonie répond à plusieurs enjeux majeurs, à la fois économiques, environnementaux, sociétaux et culturels.

1. **Répondre à une demande croissante et renforcer la consommation de fruits locaux** : Les consommateurs recherchent de plus en plus des aliments sains, tracés et respectueux de l'environnement. Les fruits bio, perçus comme plus naturels et exempts de résidus de pesticides de synthèse, s'inscrivent dans cette attente. Développer cette filière **permet de renforcer la consommation de fruits wallons**, d'augmenter leur présence dans le panier des ménages et de répondre aux attentes des familles, des écoles, des cantines et de la restauration collective.
2. **Faire des vergers un symbole fort du terroir wallon** : La vigne, les vergers et l'arbre fruitier en général sont des marqueurs puissants du paysage et de l'identité culturelle wallonne. Ils incarnent un **terroir vivant**, qui raconte l'histoire agricole du territoire. Développer la filière des fruits bio, c'est **réancrer le fruit local dans l'imaginaire collectif**, comme produit de qualité, emblématique, porteur de sens et de valeurs.
3. **Préserver et restaurer la biodiversité** : Les vergers, en particulier les vergers hautes tiges et les systèmes agroforestiers, sont de véritables **réservoirs de biodiversité** : pollinisateurs, oiseaux, faune auxiliaire, flore diversifiée... L'agriculture biologique renforce encore cette fonction en interdisant pesticides de synthèse et herbicides, créant ainsi des écosystèmes plus riches, résilients et connectés au reste du vivant.
4. **Contribuer à la transition agroécologique et à la protection des sols** : Les pratiques bio (enherbement, rotation, absence d'intrants chimiques, préservation du sol vivant) améliorent la fertilité, limitent l'érosion, réduisent l'impact climatique et soutiennent la qualité de l'eau. Le verger bio devient ainsi un **outil puissant de transition agroécologique**, aligné avec les objectifs régionaux, européens et climatiques.
5. **Offrir de nouvelles perspectives économiques aux producteurs** : La filière fruitière bio ouvre des débouchés variés : circuits courts, magasins spécialisés, grande distribution, transformation (jus, cidres, compotes, séchés, etc.). Elle peut **diversifier et sécuriser les revenus des producteurs**, réduire leur dépendance aux cours mondiaux et valoriser les fruits de qualité supérieure, les anciennes variétés ou les productions à haute valeur ajoutée.
6. **Renforcer la souveraineté alimentaire wallonne** : Aujourd'hui, une grande partie des fruits consommés en Wallonie provient de l'étranger. Développer la production locale bio permet de **réduire cette**

dépendance, de structurer des chaînes de valeur plus robustes et de garantir un approvisionnement plus durable et résilient face aux crises climatiques, économiques ou géopolitiques.

7. **Favoriser les circuits courts et les liens entre producteurs et consommateurs** : La filière fruitière bio s'appuie naturellement sur les circuits courts, les coopératives et les relations de confiance. Elle encourage une économie locale vivante, renforce la transparence et contribue à **réduire l'empreinte carbone liée au transport des aliments**.
8. **Renouer avec un symbole ancestral d'abondance et de transmission** : L'arbre fruitier, présent depuis toujours dans notre alimentation et nos paysages, incarne l'abondance, la continuité et la transmission entre générations. Développer la filière des fruits bio, c'est **valoriser cet héritage culturel et naturel, et promouvoir des pratiques respectueuses des cycles du vivant**.

En résumé, le développement de la filière des fruits bio répond à une demande croissante des consommateurs pour des produits plus sains, plus respectueux de l'environnement et plus éthiques, tout en offrant des avantages pour la durabilité agricole et la santé publique.

Définition du scope

Ce plan stratégique porte sur l'ensemble de la filière wallonne des fruits biologiques, incluant la production fruitière (vergers hautes tiges, basses tiges, petits fruits), la transformation (jus, cidres, compotes, séchés, etc.) et la distribution. Il couvre également les enjeux liés aux intrants, au matériel végétal, aux infrastructures post-récolte et aux services indispensables au bon fonctionnement et au développement durable de la filière.

Bien que la vigne soit évoquée comme élément intéressant du nouveau terroir wallon, elle **ne sera pas développée dans le cadre de ce plan stratégique**.

ETAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE

La production biologique fruitière en Wallonie : un enjeu économique et stratégique

La production fruitière biologique en Wallonie constitue aujourd'hui un secteur en pleine expansion, combinant des objectifs de qualité, de durabilité et de valorisation territoriale. Elle s'inscrit dans un contexte où la demande pour des fruits bio dépasse structurellement l'offre, et où les choix de production ont des répercussions directes sur la structuration économique des exploitations, la préservation de la biodiversité et le maintien du patrimoine variétal.

Les vergers biologiques ne sont pas de simples cultures agricoles : ce sont des systèmes complexes et pérennes, dont la mise en place engage l'exploitation pour plusieurs années - à minima 3 à 5 pour un verger basse tige. La gestion du risque, la planification variétale, la main-d'œuvre nécessaire et la structuration des débouchés représentent autant de paramètres déterminants pour la rentabilité et la résilience de la filière.

Cette section présente d'abord les chiffres clés de la production fruitière bio en Wallonie, puis analyse les modèles de production dominants – haute tige et basse tige - et les enjeux économiques, agronomiques et humains qui en découlent. L'objectif est de comprendre comment la filière organise sa croissance, sécurise ses débouchés et s'adapte aux contraintes du marché, tout en valorisant son patrimoine vivant et ses savoir-faire.

Chiffres clés en Wallonie

La production fruitière biologique connaît en Wallonie une croissance soutenue depuis plus d'une décennie¹. Les surfaces progressent chaque année, portées par une demande structurellement supérieure à l'offre, en particulier pour les fruits frais.

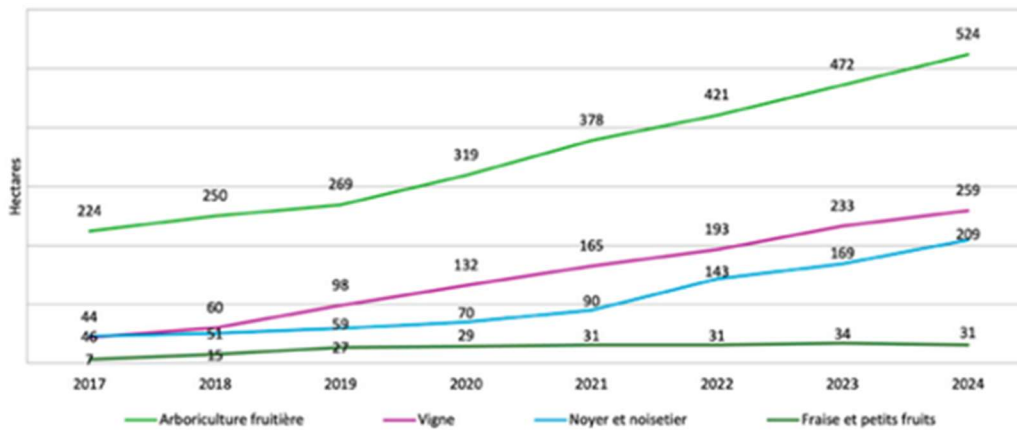
Tableau 1 : évolution des surfaces en fruits bio depuis 2011 à 2024, Biowallonie

SUPERFICIE SOUS CONTRÔLE BIO (ha)	2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	ÉVOL. 2023-2024 (%)	ÉVOL. 2023-2024 (ha)
FRUITS	102	128	137	210	276	321	376	452	550	664	788	908	1.023	+13%	+115

En 2024, les cultures fruitières bio ont encore progressé de 13 % (+115 ha), et plus d'un cinquième des surfaces contrôlées (21 %) se trouvent en conversion. L'arboriculture fruitière (pommes, poires et autres fruits à noyau) représente aujourd'hui 51 % de toutes les surfaces fruitières bio. Ce segment s'est fortement développé ces deux dernières années (+103 ha). Les pommiers et poiriers y occupent une place centrale, tandis que les pruniers, cerisiers, abricotiers, pêchers ou kiwaï restent des cultures plus marginales. On observe également un regain d'intérêt pour les vergers haute tige, souvent implantés dans les prairies ou mobilisés comme diversification au sein des exploitations.

Figure 1 : évolution des surfaces selon les types de production de fruits bio depuis 2017 à 2024, Biowallonie

¹ Chiffres du Bio 2024, Biowallonie



La Wallonie compte aujourd'hui 280 arboriculteurs bio, dont 10 en basse tige (BT)². La croissance de la surface de production est principalement portée par les vergers hautes tiges : les 26 nouveaux producteurs apparus en 2024 sont exclusivement issus de ce modèle, lié à l'intégration dans les prairies et aux systèmes de diversification.

La vigne bio confirme également son expansion. Quasi inexistante en 2017 (44 ha), elle poursuit une croissance rapide avec +27 ha en 2024 (+11 %). Un quart des surfaces viticoles bio (24 %) est actuellement en conversion. Le territoire compte 67 viticulteurs, dont 14 producteurs de raisins de table, opérant pour la plupart sur des micro-exploitations.

Les fruits à coque (noyers et noisetiers) enregistrent un développement spectaculaire : les surfaces sont passées de 59 ha à 209 ha en cinq ans, avec 39 % en conversion. Le secteur totalise désormais 40 producteurs, majoritairement engagés dans des plantations récentes.

Enfin, la filière fraises et petits fruits reste stable, voire légèrement en recul. En 2024, elle couvre 31,2 ha, dont seulement 5 % en conversion, pour un total de 58 producteurs, souvent sur de très petites surfaces. Les fraises représentent environ 90 % des volumes, tandis que framboises, myrtilles, groseilles, cassis, mûres, physalis et autres petits fruits se partagent les 10 % restants.

L'arbre biologique : un patrimoine vivant au cœur de la filière fruitière

En agriculture biologique, l'arbre fruitier constitue un capital productif de long terme et un élément structurant majeur de la filière fruitière wallonne. La durée de vie d'un pommier peut atteindre plus de quarante ans, tandis qu'un poirier peut produire pendant plus de vingt ans³. Cette temporalité engage les exploitations sur plusieurs décennies et implique une gestion spécifique du risque agricole et économique. Le choix variétal revêt dès lors un caractère hautement stratégique, fondé sur l'adéquation entre la variété, les conditions pédoclimatiques, le niveau de pression sanitaire et les débouchés commerciaux envisageables.

Depuis les années 1970, le CRA-W⁴ développe un important travail de conservation, d'évaluation et de caractérisation de variétés anciennes et locales, conduit en conditions peu ou pas traitées. Ces références constituent aujourd'hui une base scientifique essentielle pour orienter les choix variétaux en agriculture biologique. Elles ont permis de constituer un patrimoine génétique mobilisable par la filière, dont certaines variétés se distinguent par leur rusticité, leurs résistances naturelles – notamment à la tavelure – ou leur meilleure tolérance aux aléas climatiques.

Le label RGF-Gblx, issu des travaux menés conjointement par le CRA-W et Certifruit, valorise ce capital variétal en identifiant des variétés adaptées au contexte wallon. Il offre ainsi aux producteurs des alternatives crédibles aux standards variétaux dominants et ouvre des perspectives de différenciation économique, y compris pour les vergers conduits en bio. Dans les faits, certaines de ces variétés sont surtout valorisées en haute-tige ou par des

² GAWI : Groupement des Arboriculteurs Wallons

³ IB4_Larboriculture-bio-en-Wallonie-mai-2012, Biowallonie

⁴ Safeguarding, evaluating and valorizing fruit tree genetic resources in Belgium CRA-W 2025, Genetic Resources

particuliers, certaines étant trop alternantes pour un déploiement systématique en basse-tige. Toutefois, certaines variétés plus stables et renommées, comme la Ducasse, connaissent un développement plus large et illustrent le potentiel de diversification offert par ce patrimoine génétique. Cet ancrage variétal constitue également un socle pour l'innovation : le CRA-W, notamment via l'association Novafruits, s'appuie sur ces variétés pour créer de nouvelles variétés plus tolérantes et mieux adaptées aux exigences des producteurs de basse-tige (ex. Coxybelle, Ducasse). Ainsi, ce capital variétal renforce la résilience des systèmes de production et constitue un levier stratégique dans un contexte marqué par le changement climatique et l'intensification des pressions sanitaires.

Ces travaux, fondés sur des démarches de recherche appliquée et participative associant producteurs, pépiniéristes et transformateurs, constituent aujourd'hui un socle stratégique pour le développement futur de la filière bio.

La diversité des fruits issus de ce patrimoine – fruits de table, fruits à cuire ou destinés à la transformation – permet à la filière arboricole de se positionner sur des segments de marché différenciés, moins exposés à la concurrence internationale. Les variétés patrimoniales valorisées en agriculture biologique présentent fréquemment des profils organoleptiques marqués, recherchés dans les circuits spécialisés et favorables à une meilleure valorisation économique. L'offre variétale devient ainsi un outil de compétitivité et de création de valeur à l'échelle des exploitations.

La mise en avant de ce patrimoine fruitier répond par ailleurs à une attente croissante des consommateurs pour des produits identifiables, locaux et porteurs de sens. En articulant biodiversité cultivée, origine territoriale et qualité gustative, la filière se dote d'un récit cohérent, susceptible de soutenir la conquête de nouveaux publics et de contribuer à la stabilisation de la demande en fruits bio wallons.

Dans une logique comparable, la viticulture wallonne – bien que plus récente – s'oriente elle aussi vers une structuration fondée sur le choix des cépages. Le développement du vignoble bio - qu'on estime entre 35 et 40%⁵ - s'appuie sur la sélection de variétés capables de répondre aux conditions pédoclimatiques locales tout en proposant des profils de production distincts de ceux issus des grands bassins viticoles étrangers. Dans un environnement concurrentiel marqué par la proximité de pays fortement producteurs de vin, cette recherche de spécificité variétale apparaît comme une dynamique quasi spontanée. Elle vient confirmer, par un autre segment de la filière fruitière, la pertinence d'une stratégie de structuration basée sur la capitalisation variétale et l'adaptation au territoire.

Deux modèles de production : basse-tige et haute-tige

Dans ce chapitre, l'analyse se concentre sur les pommes et les poires, qui représentent la majeure partie de la filière fruitière biologique wallonne et pour lesquels les modèles de production sont suffisamment matures pour tirer des enseignements sur la structuration économique. Les filières plus récentes, comme les fruits à coque, la vigne et les petits fruits, bien qu'elles présentent un potentiel certain, sont abordées séparément en raison de leur phase d'implantation et de l'absence de données historiques comparables.

La filière fruitière biologique wallonne repose ainsi sur deux modèles de production complémentaires mais très différents, qui orientent fortement la structuration économique du secteur : les vergers haute tige (HT) et les vergers basse tige (BT). Chacun présente ses propres atouts, contraintes et stratégies de valorisation, tout en contribuant à l'équilibre global de la production.

Les vergers haute tige constituent la majorité du tissu au niveau surfacique mais pas au niveau productif, avec environ 270 producteurs répartis sur 480 hectares, et des densités comprises entre 70 et 80 arbres par hectare. La production annuelle est estimée à près de 2 300 tonnes de pommes, dont seulement 25 % sont destinées à la consommation directe, les 1 700 tonnes restantes étant orientées vers la transformation (jus, compotes...). Ce chiffre correspond à une **production théorique**, car une partie des vergers n'est pas encore pleinement productive : selon l'âge des plantations, certaines surfaces, notamment en haute-tige, ne produiront qu'après plusieurs années (en moyenne 10 ans pour la première récolte en HT). Ce modèle, historiquement associé aux

⁵ [Newsletter](#) du 6 mars 2021, Association des Vignerons de Wallonie (AVW)

paysages prairiaux, favorise la biodiversité et la résilience agronomique grâce à la diversité des plantations, à la présence de prairies permanentes et aux habitats qu'il crée pour la faune fonctionnelle. Sur le plan économique, il permet de répartir les revenus sur plusieurs années et de sécuriser des débouchés mixtes, mais il nécessite un investissement à long terme et une planification fine des marchés.

Les vergers basse tige, bien que peu nombreux, représentent un levier économique essentiel pour la filière. Une dizaine de producteurs, principalement membres du réseau GAWI et répartis de façon homogène entre les provinces, produisent chaque année environ 4 000 tonnes de pommes et 2 000 tonnes de poires de consommation. La densité plus élevée et la conduite intensive de ces vergers permettent d'atteindre rapidement des volumes significatifs, adaptés à des marchés structurés comme la grande distribution et la restauration collective. Néanmoins, ce modèle est plus sensible aux contraintes phytosanitaires, avec notamment l'interdiction totale des produits à base de cuivre à partir de février 2026.

Ces deux systèmes répondent à des logiques de marché distinctes. Les vergers haute tige valorisent des produits patrimoniaux et à forte identité, tandis que les vergers basse tige assurent la régularité des volumes pour les circuits les plus exigeants. La rentabilité des modèles diffère également : le BT correspond à un métier plus spécialisé, où l'atelier fruitier constitue le principal ou unique axe de l'exploitation, tandis que le HT est souvent couplé à d'autres activités complémentaires.

Malgré leurs différences agronomiques et économiques, ces deux modèles partagent des enjeux communs : un investissement initial important, une dépendance à la main-d'œuvre saisonnière, la nécessité de sécuriser les débouchés et d'adapter les stratégies de diversification pour maintenir la rentabilité.

Investir dans le verger : un équilibre entre temps, risque et rentabilité

Planter un verger biologique est un engagement sur le long terme, exposé à des risques agronomiques et économiques spécifiques. Pour les vergers basse tige, il faut compter environ trois ans avant d'envisager un retour sur investissement, alors que celui de la haute tige demande près de sept ans. Dans ce contexte, la perception du risque est particulièrement importante : chaque arbre reste à sa place pendant des décennies, contrairement aux cultures annuelles où la rotation limite l'accumulation de maladies et de ravageurs. L'absence de rotation dans les vergers, combinée à la pérennité de l'investissement, fait du préventif une composante essentielle de la conduite biologique.

Le cuivre joue un rôle central dans cette stratégie. Il permet de limiter l'apparition de maladies comme la tavelure et les chancres, en particulier dans les vergers basse tige où le verger constitue souvent l'activité principale de l'exploitation. Les producteurs estiment que sans cuivre, la continuité de la production biologique serait compromise. La question de la dose reste un enjeu clé : une utilisation annuelle modérée (par exemple 2,5 kg/ha/an) pourrait assurer la protection tout en respectant les ambitions de réduction à l'échelle européenne, alors que d'autres États membres autorisent jusqu'à 28 kg sur 7 ans.

Au-delà du cuivre, la gestion du risque passe par la planification variétale, la vigilance permanente et la structuration des exploitations pour réduire l'exposition aux aléas. La basse tige, en raison de sa densité et de sa spécialisation, supporte un risque économique plus élevé : la totalité de l'activité repose sur le verger et le rendement annuel conditionne la rentabilité de l'exploitation. La haute tige, souvent intégrée dans des systèmes mixtes ou en diversification avec prairies et élevage, bénéficie d'une certaine résilience économique et écologique, avec des revenus répartis sur plusieurs années et des marges de manœuvre pour absorber les fluctuations de production.

Cette complexité, loin d'être un frein, souligne la technicité et la valeur stratégique de l'investissement arboricole. Planter un verger, c'est investir non seulement dans un outil productif mais aussi dans un patrimoine vivant, dans la continuité du sol et de la biodiversité, et dans une production dont la rentabilité dépend de choix réfléchis et d'une gestion rigoureuse du risque. La transmission de ces exploitations peut s'envisager progressivement, en impliquant le successeur dès la plantation, ce qui sécurise la reprise tout en introduisant une logique de patrimoine et de durabilité dans le projet économique.

La main-d'œuvre et l'attractivité du métier

La filière fruitière biologique wallonne dépend largement de la main-d'œuvre saisonnière : la Fédération Wallonne de l'Horticulture compte plus de 5 000 personnes mobilisées chaque année pour les opérations de taille, de récolte et de manutention. Pourtant, le secteur est confronté à une tension importante : la pénibilité du travail, les salaires peu attractifs, le manque de formation spécialisée et la faible attractivité pour les jeunes rendent le recrutement difficile. Une exploitation fruitière moyenne emploie ainsi 15 à 20 travailleurs saisonniers pendant la période de pointe, ce qui représente un effort humain significatif et un coût non négligeable pour la structuration économique des exploitations.

La productivité du travail varie fortement selon les cultures, l'organisation du verger et le type de récolte, en particulier dans les vergers haute tige. Deux modalités doivent être clairement distinguées. Lorsque les fruits sont destinés à la transformation, la récolte se fait majoritairement par ramassage au sol après chute volontaire des fruits. Dans ce cas, et avec un tri directement réalisé au pied de l'arbre, un opérateur peut atteindre un rendement compris entre 800 et 1 500⁶ kg par jour, ce mode de récolte concernant environ 75 % des fruits par arbre.

En revanche, pour la production de fruits de table, la récolte se fait exclusivement par cueillette manuelle en hauteur. Cette opération est techniquement plus exigeante, plus lente et comporte des risques accrus liés au travail en hauteur. Les rendements observés sont nettement inférieurs, de l'ordre de 200 à 300 kg par jour et par personne, pour environ 25 % des fruits par arbre. Ces performances dépendent fortement de la charge en fruits et de l'accessibilité du verger. À l'inverse, dans des vergers basse tige bien conçus et partiellement mécanisés, la productivité peut atteindre 3 à 4 tonnes par jour. Les cerisiers, quant à eux, restent caractérisés par une récolte essentiellement manuelle et très intensive, avec des rendements moyens de 40 à 50 kg par jour dans des conditions standards, pouvant atteindre jusqu'à 200 kg par jour pour des équipes expérimentées. L'usage d'équipements spécifiques (échelles hydrauliques, plateformes ou chargeurs télescopiques) permet d'améliorer l'efficacité et la sécurité, sans toutefois supprimer la forte dépendance à une main-d'œuvre qualifiée et motivée.

Malgré ces contraintes, des modèles inspirants existent pour renforcer l'attractivité du métier. Les projets coopératifs ou les modèles CSA (Community Supported Agriculture) montrent que l'engagement collectif et volontaire peut créer un lien fort avec le verger et la production, valorisant le travail auprès des jeunes et des publics urbains. Les projets pédagogiques, les stages et les immersions pratiques offrent également des parcours formateurs et motivants, donnant aux travailleurs saisonniers une vision plus complète et valorisante de la filière.

Dans ce contexte, la main-d'œuvre ne doit pas être considérée uniquement comme un coût opérationnel : elle constitue un levier stratégique pour la structuration du secteur et pour le maintien de sa compétitivité. Assurer une formation adaptée, renforcer l'attractivité du métier et améliorer les conditions de travail sont autant d'éléments clés pour garantir la pérennité et la résilience économique de la filière fruitière biologique wallonne.

Distribution et stockage

Dans la continuité de la production, la question du stockage et de la distribution des fruits bio wallons apparaît comme un verrou structurant de la filière. Malgré un développement notable de la production bio, la capacité à stocker, valoriser, transformer et acheminer les récoltes vers les marchés reste un facteur déterminant — parfois limitant — pour la pérennité et la résilience de la filière.

Stockage — un maillon clef mais fragile

Certaines exploitations ou acteurs du secteur disposent d'installations de stockage (chambres froides sur site ou location ponctuelle d'outils frigorifiques post saison), permettant une conservation prolongée des fruits, en retardant le vieillissement. Ce type d'outil est particulièrement pertinent pour lisser l'écoulement des récoltes,

⁶ [Le verger hautes tiges en Wallonie, une technique agricole en réponse aux enjeux actuels](#) 2022, Agrofile CRA-W, Diversifruits et la fédération des parcs naturels de Wallonie

gérer les volumes irréguliers, et permettre à la filière de répondre à la demande tout au long de l'année. Cependant, en plus d'un coût énergétique très conséquent, ce type de stockage impose des contraintes : dès la sortie des fruits, il faut rapidement les écouler, ce qui suppose une distribution, une vente ou une transformation réactive.

Malgré ces exemples, le stockage reste insuffisant pour absorber les fluctuations de production et gérer les surplus. Cette carence limite fortement la capacité de la filière à stabiliser les volumes, assurer un approvisionnement régulier, et donc sécuriser les revenus des producteurs - en particulier en bio, où les rendements et les volumes peuvent être très variables.

Distribution — concurrence, segmentation et pression sur les prix

La distribution des fruits bio wallons s'organise selon plusieurs canaux : vente directe à la ferme, marchés, magasins spécialisés bio, circuits courts, mais aussi la grande distribution (supermarchés, GMS) et éventuellement des ventes via criées ou grossistes. Cette segmentation du marché reflète la diversité des débouchés possibles, mais elle révèle aussi des fragilités.

D'abord, la concurrence des fruits importés à bas prix (bananes, agrumes, autres fruits tropicaux, etc.) exerce une pression constante sur les prix des fruits bio locaux. Malgré l'intérêt pour le bio, la sensibilité des consommateurs au prix demeure ce qui pèse sur la marge des producteurs wallons.

Ensuite, comme l'observatoire des prix bio le montre, le prix des fruits bio n'échappe pas à la pression économique : dans certaines catégories, le bio tend à se rapprocher du prix des fruits conventionnels, ce qui diminue l'avantage perçu pour les consommateurs.

Enfin, les capacités limitées de stockage et de transformation compliquent la valorisation de volumes irréguliers - qu'il s'agisse de productions issues de mauvaises années, de fruits hors calibre ou hors saison, ou encore de fructifications tardives - fragilisant ainsi l'équilibre économique des exploitations. Par ailleurs, plusieurs échanges menés au sein de l'interface Producteurs-Distributeur du Collège des Producteurs mettent en évidence une forte sensibilité du consommateur belge à l'aspect visuel des fruits et légumes, davantage marquée que dans le contexte français, où le goût semble occuper une place plus centrale dans les critères d'achat.

Enjeux spécifiques pour la filière fruit bio

Pour la filière bio fruitière wallonne, le défi du stockage et de la distribution revêt plusieurs dimensions stratégiques :

- La valorisation des irrégularités : en bio, les rendements sont souvent variables, les calibres hétérogènes, et les récoltes concentrées sur des périodes courtes. Avoir des capacités de stockage ou de transformation permettrait de lisser l'offre dans le temps, d'atténuer les effets des surproductions ou des surplus, et d'ajuster l'offre à la demande.
- L'accès aux marchés structurés : pour que les fruits bio wallons trouvent leur place en GMS, en restauration collective ou dans les circuits courts, il faut garantir un approvisionnement régulier, de qualité, et un volume suffisant - ce qui suppose des capacités logistiques (stockage, transport, conditionnement) adaptées.
- La soutenabilité économique des producteurs : sans stockage ni débouchés garantis, les producteurs supportent seuls les risques de perte ou de valorisation faible, ce qui fragilise la rentabilité et décourage les investissements.

Export : valoriser la pomme bio wallonne comme ambassadeur du terroir

En filière bio, les exportations wallonnes de pommes, poires et autres fruits restent inexistantes ou très marginales. Cette faible orientation vers l'export contraste avec le secteur conventionnel, dans lequel la Belgique occupe une place centrale dans les échanges internationaux de fruits frais. En bio, la production fruitière wallonne reste donc largement destinée au marché intérieur.

Parallèlement, les produits alimentaires emblématiques belges — tels que la gaufre, le chocolat ou la bière — bénéficient d'une forte visibilité à l'international, portée à la fois par des volumes d'export significatifs et par une présence marquée dans les lieux associés au tourisme et à la mobilité internationale (aéroports, commerces spécialisés, communication institutionnelle). Cette exposition contribue à ancrer ces produits dans un imaginaire collectif associé à la Belgique, fondé sur la qualité, le savoir-faire et la diversité.

Dans ce contexte, plusieurs travaux et observations de marché suggèrent que la reconnaissance internationale d'un produit peut également renforcer sa valeur symbolique sur le marché intérieur. Selon une enquête relayée par *Retail Professionals / PMG*⁷ (« Des fruits aux gaufres : les en-cas les plus consommés par les Belges », 24 mars 2025), les collations occupent une place importante dans les habitudes alimentaires en Belgique : près de 8 Belges sur 10 déclarent avoir consommé un en-cas la veille de l'enquête, et les produits de boulangerie — dont les gaufres — représentent environ 20 % des en-cas consommés. Ces données illustrent l'ancrage durable de certains produits emblématiques dans la consommation quotidienne, ainsi que leur capacité à se décliner en une diversité de formes, de recettes et de niveaux de qualité sur le marché intérieur.

Transformation et innovation

La transformation des fruits bio wallons connaît un dynamisme croissant, contribuant à la valorisation économique, à la diversification des exploitations et à la promotion de la filière.

Une filière en expansion et diversifiée

La Wallonie produit chaque année environ 2 500 tonnes de pommes destinées à la transformation, soit 20 000 hectolitres de jus, alors que la demande dépasse les 30 000 hl, signalant un potentiel de développement.

Aux côtés du jus, le cidre gastronomique se développe également, porté par des festivals, des collaborations avec l'HoReCa et des vergers haute-tige engagés dans la production premium. Le festival bruxellois POM POM POM⁸ recensait dans l'édition 2025, 14 producteurs belges de cidre HT. S'il n'existe pas de recensement officiel à l'échelle nationale, l'émergence d'autres événements centrés sur la pomme et ses produits transformés témoigne d'un dynamisme réel et d'une structuration progressive de cette offre, encore largement confidentielle mais porteuse d'une forte valeur identitaire.

Les fruits séchés, snacks innovants, boissons fermentées et eaux aromatisées connaissent un essor en lien avec les tendances santé et naturalité, touchant de nouveaux consommateurs et créant des produits à haute valeur ajoutée. Cette diversification réduit la vulnérabilité économique face aux aléas climatiques et renforce l'image qualitative du fruit bio wallon.

Diversification et opportunités émergentes

Le cidre constitue une activité complémentaire pour les producteurs de jus, tandis que le vinaigre reste une filière peu exploitée mais prometteuse, permettant de valoriser les coproduits et déchets. Les pommes peuvent aussi être transformées en compotes, mousselines, produits à peler (pommes qui sont vendues déjà épluchées, tranchées ou coupées en morceaux), offrant encore des opportunités sur le marché de la consommation directe et de la transformation artisanale.

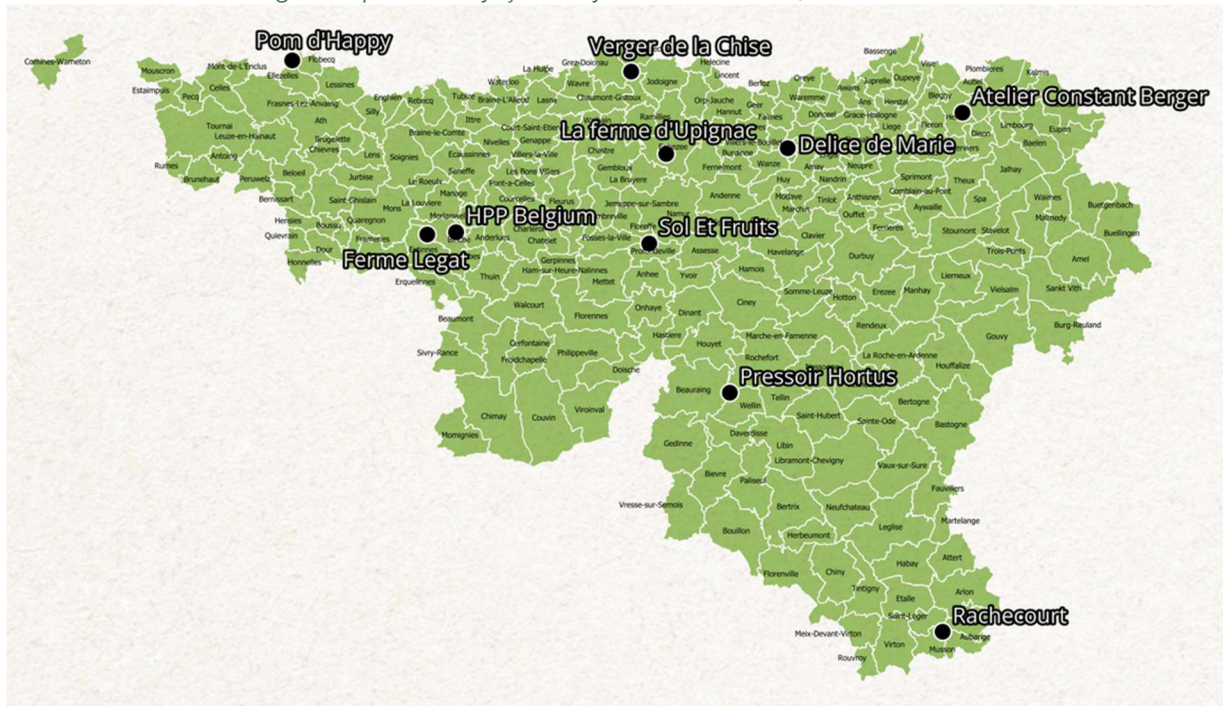
⁷ [Des fruits aux gaufres : les en-cas les plus consommés par les Belges](#), 2025 Retail PMG

⁸ [Festival Pom Pom Pom](#) 2025, HoReCa Magazine

La diversité des produits transformés permet également de raconter l'histoire du terroir : variétés, modes de culture (Bio, HT, BT), terroirs spécifiques. Les produits transformés premium constituent un véritable vecteur marketing pour l'ensemble de la filière, via ce qu'on appelle l'« effet halo »⁹ : l'attention portée au cidre ou au jus haut de gamme revalorise indirectement les pommes de table, renforce l'image de la filière et peut stimuler la consommation globale, même si aucune étude ne démontre une causalité directe. Des exemples comparables existent dans d'autres secteurs : fromages premium stimulant la consommation de lait, vins AOP valorisant les raisins de table, bières artisanales soutenant l'achat de céréales locales.

Enfin, les produits transformés permettent de mettre en avant la diversité variétale wallonne, encore peu connue des consommateurs qui se limitent souvent aux pommes Jonagold ou Pink Lady (sans faire attention à l'origine). Le jus, le cidre ou les compotes deviennent un média éducatif et une porte d'entrée vers la découverte de variétés locales.

Figure 2 : pressoirs à façon certifiés bio en Wallonie, 2024 Biowallonie



Le jus de pomme bio, vendu en magasins spécialisés entre 3 à 4 € le litre, génère une marge limitée pour le producteur. Selon les estimations issues de la filière (données Biowallonie¹⁰ et retours de terrain), la marge nette dépasse rarement quelques dizaines de centimes par litre, ce qui limite fortement la rentabilité et la capacité à concurrencer les jus importés ou issus de volumes industriels.

Les dynamiques de marché montrent une forte croissance du secteur des concentrés et boissons à base de pomme : selon un rapport de Data Bridge Market Research¹¹, le marché mondial des concentrés de pomme devrait croître de façon significative d'ici 2029.

La saison de pressage des fruits débute généralement au début du mois de septembre, lorsque les pommes, poires et autres fruits du verger atteignent leur maturité optimale. En Wallonie, ces fruits peuvent être transformés dans des pressoirs certifiés bio, qui travaillent à façon et assurent l'ensemble du processus, du pressage à la pasteurisation et au conditionnement. Chaque pressoir fixe des volumes minimaux de fruits à apporter, adaptés à ses capacités techniques et organisationnelles.

Ce dispositif s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Les particuliers disposant de quantités limitées peuvent se regrouper afin d'atteindre les seuils requis, tandis que les producteurs bénéficiant de récoltes

⁹ [Innovation as a Factor Increasing Fruit Consumption: The Case of Poland](#) 2022, MDPI

¹⁰ [Itinéraire Bio 74](#) : Les boissons bio 2024, Biowallonie

¹¹ [Concentrés de pommes](#) : Production, utilisations et tendances du marché 2023, DBMR

plus abondantes peuvent négocier des prestations sur mesure. Les jus obtenus sont généralement conditionnés en bouteilles consignées d'un litre ou en cubis de 3 ou 5 litres, avec, dans certains cas, des systèmes de conditionnement innovants favorisant une meilleure conservation du produit après ouverture.

Consommation et identité : des fruits bio en quête de place dans le panier des ménages

A l'échelle européenne, la consommation de fruits frais, qu'ils soient bio ou conventionnels, est orientée à la baisse ou, au mieux, à la stagnation. D'après le *Freshfel Europe Consumption Monitor 2022*¹², la consommation moyenne de fruits et légumes frais dans l'Union européenne atteint environ 350 g par jour, un niveau inférieur aux 400 g recommandés par l'OMS et en recul par rapport à 2021. Cette évolution est confirmée par plusieurs enquêtes consommateurs, dont une étude d'Interfel indiquant que 43 % des répondants¹³ déclarent avoir réduit leur consommation de fruits et légumes, principalement sous l'effet de l'inflation et du prix des produits frais.

Ces tendances se retrouvent en Belgique, où la consommation de fruits frais diminue pour plusieurs catégories, dont les pommes et les poires. Le tableau ci-dessous présente les principaux fruits consommés et illustre les variations de consommation observées.

Tableau 2 : étude de l'évolution de consommation des fruits (bio et conventionnels) en Belgique selon les types des fruits entre 2018, 2019, 2023 et 2024 (données GFK, traitement Vlam¹⁴)

Rang	Type de fruits frais	2018	2019	2023	2024	Moyenne pré-COVID (18-19)	Moyenne post-COVID (23-24)	Evolution (%)
1	Bananes	7,62	7,5	8,05	8,09	7,56	8,07	7%
2	Pommes	7,14	7,33	6,73	6,67	7,235	6,7	-7%
3	Oranges	6,23	6,09	4,66	4,26	6,16	4,46	-28%
4	Mandarines & fruits apparentés	3,58	3,58	3,26	3,14	3,58	3,2	-11%
5	Raisins	2,39	2,29	2,35	2,56	2,34	2,455	5%
6	Melons	2,76	2,44	2,24	2,24	2,6	2,24	-14%
7	Fraises	1,46	1,72	1,78	1,79	1,59	1,785	12%
8	Poires	2,4	2,35	1,95	1,74	2,375	1,845	-22%
9	Kiwis	1,73	1,83	1,58	1,62	1,78	1,6	-10%
10	Nectarines et pêches rouges	n/a	n/a	1,02	1,07	n/a	1,045	n/a
	Citrons	1,24	1,22	n/a	n/a	1,23	n/a	n/a
n/a	Total	36,55	36,35	33,62	33,18	36,45	33,4	-8%

¹² [Freshel Europe \(Consumtion Monitor 2022\)](#), Réussir

¹³ [Consommation des fruits et légumes des européens](#), enquête 2024, Interfel

¹⁴ Etude de la consommation des fruits en Belgique - Vlam, de [2017, 2018, 2023 et 2024](#)

Des préférences marquées et une forte concentration variétale

Sur les cinq dernières années, la consommation totale de fruits recule en moyenne de 8 %. Cette contraction ne se répartit toutefois pas de manière homogène : elle s'accompagne d'un glissement des préférences vers certains fruits exotiques. La banane, en progression de 7 %, devient ainsi le fruit le plus consommé et creuse un écart significatif avec la pomme, alors que les deux fruits occupaient une place comparable dans le panier des ménages à la fin des années 2010.

Malgré une baisse marquée, les agrumes (oranges, mandarines et fruits apparentés) conservent un niveau de consommation supérieur à celui des fruits historiquement associés à la production wallonne, tels que les poires et les fraises. Les autres fruits, parfois produits localement en volumes limités (kiwis, raisins, melons, nectarines), restent quant à eux très minoritaires dans les habitudes de consommation. Cette hiérarchisation des choix reflète une forte inertie des comportements alimentaires, largement guidés par la disponibilité, le prix et les usages quotidiens.

La consommation se caractérise également par une forte concentration variétale. En Belgique, la consommation moyenne de pommes s'élève à 6,67 kg par habitant, dont environ 40 % concernent une seule variété, la Jonagold. Pour les poires, cette concentration est encore plus marquée, une variété représentant près de 80 % des ventes. Du point de vue du consommateur, cette standardisation renforce la lisibilité de l'offre mais limite la visibilité des variétés locales ou différenciées, qui peinent à s'imposer dans les actes d'achat.

Le bio progresse... dans un marché globalement contracté

Dans ce contexte de recul global des volumes, la part des fruits bio dans le panier des ménages progresse néanmoins. Elle passe de 9,5 % sur la période avril-décembre 2023 à 10,1 % sur la même période en 2024, pour atteindre 10,3 % sur l'ensemble de l'année 2024. Cette évolution traduit un intérêt croissant pour le bio, mais elle doit être nuancée : elle s'inscrit dans un marché globalement contracté, ce qui amplifie mécaniquement la part relative du bio sans traduire nécessairement une hausse en volume des fruits consommés.

Au-delà des volumes, la question de l'identité des fruits bio dans l'esprit des consommateurs apparaît centrale. Contrairement à d'autres produits alimentaires belges fortement identifiés (tels que la frite, la gaufre, et le chocolat), les fruits – et en particulier la pomme – ne bénéficient pas encore d'une image claire et différenciante à l'échelle nationale. Pour le consommateur, la pomme reste majoritairement un produit standard, interchangeable, peu associé à un territoire, à une saisonnalité ou à un récit spécifique. Cette faible lisibilité identitaire limite la capacité du fruit bio à se distinguer dans un contexte de concurrence accrue et de pression sur le budget alimentaire.

Enfin, les produits transformés à base de fruits (jus, cidres, boissons non alcoolisées) occupent une place spécifique dans les pratiques de consommation. Ils bénéficient d'une perception positive, associée à la convivialité et à des alternatives aux boissons sucrées, et suscitent un intérêt croissant, notamment pour les produits bio. Cette dynamique montre que, du point de vue du consommateur, la valeur d'un fruit ne se limite pas à sa consommation brute, mais s'inscrit aussi dans des usages, des moments et des expériences de consommation qui contribuent à façonner son identité.

Analyse SWOT du développement de la filière

Dans ce modèle, les forces et les faiblesses sont considérées du point de vue interne, tandis que les opportunités et les menaces sont considérées du point de vue externe.

Forces

Produits emblématiques du terroir wallon : pommes, poires, petits fruits, jus artisanaux.
Avantage bio reconnu (fruits consommés avec la peau, forte sensibilité aux résidus, cohérence santé–naturalité, goût valorisé).

Pommes-Poires : **Diversité des variétés** et artisanat premium **valorisant le patrimoine**.
Nombreux événements et festivals autour du fruit qui créent de la visibilité.
Une filière structurée incluant des exploitations HT et BT.
Un encadrement et une expertise technique reconnus.

Ressources naturelles favorables (sol, climat) pour la production de fruits de qualité.

Opportunités

Croissance de l'agrotourisme et du marketing territorial en Europe et dans le monde.
Renforcement de l'**identité fruitière** wallonne : festivals, snacking, on-the-go, travel retail.

Sensibilisation accrue des consommateurs aux enjeux de santé et d'environnement.
Valorisation de l'arbre fruitier perçu comme modèle de transmission, de continuité et de circularité.

Innovation et développement de produits transformés attractifs aux applications multiples. Opportunités de croissance auprès des collectivités, des transformateurs et via l'expansion des surfaces cultivées

Faiblesses

Mise en production longue, générant plusieurs années sans revenus.

En **basse-tige**, souvent activité principale, cette période plus courte mais sans rentabilité **exige des moyens financiers plus solides**.

Dépendance à une main-d'œuvre saisonnière difficile à recruter.

En **haute-tige**, les compétences techniques et le travail en hauteur renforcent cette difficulté ; dans les **petits fruits**, la cueillette délicate et très manuelle accroît fortement les besoins en personnel rare et coûteux.

Pression sur les prix fragilisant la rentabilité des producteurs.

Un **indice conv/bio en recul** ces dernières années réduit l'avantage économique du bio et comprime davantage les marges.

Taux de pénétration bio inférieur à celui des légumes : fruits 71,6% vs légumes 85,2%





Menaces

Concurrence des fruits importés à bas prix et popularité croissante des fruits exotiques en Belgique et en Europe

Durcissement réglementaire et exposition accrue aux **aléas climatiques** : gel, sécheresse, grêle, ravageurs. **Basse tige particulièrement vulnérable** en cas d'interdiction du cuivre et impact du changement climatique sur les rendements.

Analyse TOWS du développement de la filière

L'outil TOWS et sa méthodologie permet de tirer des actions directement liées aux forces, opportunités, faiblesses et menaces exprimées. Cette méthodologie permet notamment de définir des actions dont les acteurs ont la capacité d'entreprendre, pour soit concrétiser des opportunités, soit rendre la filière moins vulnérable.

 CONCRETISER LES OPPORTUNITES - [Stratégies Offensive (Forces + Opportunités) : Capitaliser sur les forces pour saisir les opportunités]	 AMELIORER POUR EXPLOITER LES OPPORTUNITES - [Stratégies Adaptative (Faiblesses + Opportunités) : Réduire les faiblesses en exploitant les opportunités]
<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les produits emblématiques et artisanaux dans les circuits touristiques et les événements, renforçant l'identité fruitière wallonne et l'attractivité agrotouristique. - Développer des produits transformés innovants (jus, compotes, snacking bio) en s'appuyant sur l'expertise technique et la diversité variétale. - Capitaliser sur la notoriété des festivals et événements existants pour sensibiliser les consommateurs à la santé, à l'environnement et au rôle de l'arbre fruitier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des partenariats et services mutualisés pour pallier la dépendance à la main-d'œuvre et profiter de l'agrotourisme et soutenir l'innovation sociale/métier. - Encourager l'innovation produits pour augmenter la valeur ajoutée malgré le temps long avant rentabilité.
 SE PROTEGER, TRANSFORMER MENACES EN OPPORTUNITES - [Stratégies Défensive (Forces + Menaces) : Utiliser les forces pour atténuer les menaces]	 MINIMISER, RENDRE MOINS VULNERABLE - [Stratégies de Survie (Faiblesses + Menaces) : Minimiser les faiblesses face aux menaces]
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en avant la qualité, le terroir et le label bio pour contrer la concurrence des fruits importés et des fruits exotiques. - Exploiter l'expertise technique et la structuration de la filière pour réduire l'impact des aléas climatiques (pratiques agroécologiques, gestion du risque).angère. - Communiquer sur les ressources naturelles favorables et la diversité variétale pour rassurer les consommateurs sur la résilience et la durabilité du secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les producteurs avec des instruments financiers et assurances climatiques pour sécuriser les revenus face aux aléas et aux contraintes réglementaires. - Anticiper la réglementation (interdiction du cuivre, lutte contre le mildiou) avec des techniques alternatives pour sécuriser la production, notamment le BT.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT À L'HORIZON 2030

Méthodologie

Plusieurs approches ont été combinées pour proposer un scénario de développement réaliste à l'horizon 2030 pour le développement de la filière.

OBJECTIF DU PLAN BIO 2030 ET APPROCHE « PANIER BIO »

Le plan BIO 2030 ambitionne d'atteindre 30% de la SAU en BIO d'ici 2030.

Le plan ambitionne également la **certification de 4 720 exploitations agricoles** d'ici 2030. Afin d'identifier les efforts par filière, cette ambition a été traduite en chiffre d'affaires par exploitation, puis en une valeur consommateur nommée "panier bio". Cette valeur représente le budget que chaque wallon devrait dépenser en produits bio par mois pour atteindre l'objectif de porter le nombre d'exploitations agricoles certifiées d'ici 2030 à 4720. Cette valeur est estimée à 39€/mois/habitant.

Afin d'identifier l'ambition par filière, cette valeur consommateur a été découpée par catégorie de produits (volailles, viande bovine, charcuterie etc.) en utilisant les chiffres de consommation bio 2022 (dépenses moyennes/an/habitant issus de l'Observatoire de la consommation de l'APAQ W), nous donnant ainsi une cible de dépenses en 2030 par produit bio dans le panier moyen des consommateurs wallons. Pour chaque catégorie, un taux de productibilité en Wallonie a été estimé. C'est notamment le cas des fruits, où certaines espèces — comme les bananes, oranges, mandarines, citrons et autres agrumes ou fruits exotiques — ne peuvent pas être produites localement.

Tableau 3 : Cibles de dépenses en fruits productibles en bio en Wallonie à l'horizon 2030

	Cibles de dépenses annuelles en bio et par habitant en 2030	Productibilité en RW	Dépenses par produit bio productible en RW en 2030	Cibles de dépenses bio productible en RW en 2030
Fruits	25,7 €	50%	12,8 €	103 667 731 €

De cette valeur, sont déduits des équivalents en unité de production pour répondre aux besoins des consommateurs.

Tableau 4 : Cibles de volumes de production équivalents aux dépenses bio en région Wallonne en 2030

	Cible du prix consommateur par kg de fruits bio en 2030	Equivalent volume de fruits bio productibles vendu en 2030	Coefficient de production (ex : pour vendre 1 kg de fruits, il faut produire 1,5 kg (défaut, récolte, etc.)	Equivalent volume (t) de production en 2030
Fruits	4,0 €/kg	25 768 541 kg	1,500	38 653 t de fruits

Les volumes ainsi calculés peuvent être ensuite traduits en besoins de surfaces agricoles en prenant la pomme pour exemple. Sur base d'un rendement moyen de 25 tonnes par hectare en basse tige et 7,3 t par hectare pour la plantation haute tige. Le tableau ci-dessous présente deux scénarios théoriques de la surface à mobiliser pour répondre à la demande projetée en fruits bio productibles en Wallonie à l'horizon 2030.

Tableau X : Cibles de surfaces de production des fruits bio en 2030

	Cibles de volumes (t) de production de fruits en 2030	Rendement moyen de production (t/ha)	Cible de surface de production en fruits bio en Wallonie en 2030 correspondante
Fruits BT	38 653 t de fruits bio	25 t/ha	1 546 ha
Fruits HT		7,3 t/ha	5 294 ha

INTÉGRATION DES AMBITIONS DU PLAN STRATÉGIQUE DE L'HORTICULTURE COMESTIBLE DU COLLÈGE DES PRODUCTEURS ET CALCULS DES BESOINS RÉELS POUR LE BIO EN 2030

L'objectif principal et général du plan initial « Horizon 2030 » est d'augmenter l'auto-provisionnement en fruits et légumes wallons de 1,5 % par an pour viser 30% en auto-provisionnement en 2030. Cet objectif est défini comme réalisable en s'adaptant aux évolutions de la demande et en développant de la valeur ajoutée pour les opérateurs wallons.

A court et moyen terme, l'horticulture comestible wallonne doit continuer à développer sa compétitivité sur ses valeurs liées au professionnalisme, au commerce local (proximité, détail, qualité et service après-vente), à la production plein air et sous abris (notamment les serres verre) ainsi qu'au développement de valeur ajoutée en Wallonie.

Selon le VLAM (2019), les dix fruits les plus consommés à domicile en Belgique sont : bananes (7,5 kg/pers), pommes (7,3 kg/pers), oranges (6,1 kg/pers), mandarines et autres agrumes (3,6 kg/pers), melons (2,4 kg/pers), poires (2,4 kg/pers), raisins (2,3 kg/pers), kiwis (1,8 kg/pers), fraises (1,7 kg/pers) et citrons (1,2 kg/pers). Comme indiqué précédemment, notre analyse se limite aux fruits pouvant être produits en Wallonie et propose un scénario basé sur leur productibilité régionale.

On estime à 25 % la production de pommes de tables issues de production hautes tiges.

Tableau 5 : Cibles de surfaces de production en 2030 selon les fruits productibles en bio en Wallonie

	Cibles de volumes (t) de production de fruits en 2030	Cibles de volumes (t) de production par fruit productible en 2030	Rendement moyen (t/ha)	Cibles de production (ha) en 2030
Pommes	38 653 t de fruits bio	16 310 t	BT : 20 - 45 t/ha	362 - 816 ha
			HT : 7.3 t/ha ; 25% en pommes de table	8 937 ha
Poires		5 362 t	BT : 25 - 40 t/ha	134 - 215 ha
Melons		5 362 t	10 - 25 t/ha	215 - 536 ha
Raisins		5 139 t	4 - 10 t/ha	514 - 1 285 ha
Fraises		3 798 t	6 - 13 t/ha	292 - 633 ha

Pour garder une estimation des surfaces nécessaires pour les fruits de consommation (dits de table), nous nous appuyons sur les données des organismes de contrôle qui indiquaient que, dans la surface de production Haute Tige bio, 89% était occupé par des pommiers. Les 11% restant représentant d'autres productions telles que la poire, la cerise, le kiwi. Par simplification de calcul, nous estimons ici 100% de pommes.

Tableau 6 : Trajectoire théorique de production comparant la cible des surfaces de production à l'horizon 2030 et la situation actuelle (2023/2024)

	Cibles de surface (ha) de production en 2030	Estimation de la surface (ha) mobilisée en 2023/2024 (selon les sources Biowallonie et OCs)	Surface (ha) supplémentaire à mobiliser	Surface (ha) supplémentaire à mobiliser chaque année selon une trajectoire linéaire (5 années)
Pommes	BT : 362 - 816 ha	120 ha	de +242 à +696 ha	de +48 à +139 ha par an
	HT : 8 937 ha	250 ha	+8 687 ha	+1 737 ha par an
Poires	134 - 215 ha	BT : 62 ha	de +72 à +153 ha	de +14 à +31 ha par an
Melons	215 - 536 ha	7 ha (CIM 2022)	de +208 à +529 ha	de +42 à +106 ha par an
Raisins de table	514 - 1 285 ha	14 des 67 producteurs bio qui cultivent de la vigne produisent du raisin de table	n/a	n/a
Fraises (et petits fruits)	292 - 633 ha	31 ha	de +261 à + 602 ha	de +52 à +120 ha par an

Objectifs de développement pour la filière

Les trajectoires quantitatives établies — en termes de dépenses, de volumes de production et de besoins en surfaces — montrent clairement que l'atteinte des ambitions du Plan Bio 2030 nécessitera un effort structuré et coordonné. Au-delà des équilibres théoriques entre offre et demande, la filière fruitière bio wallonne doit consolider un modèle capable de créer de la valeur tout en sécurisant les volumes, dans un contexte marqué à la fois par des contraintes climatiques croissantes, une concurrence accrue des importations et un marché intérieur en évolution. Le scénario de développement proposé s'appuie ainsi autant sur des leviers économiques, organisationnels et techniques que sur la capacité collective à renforcer l'identité du fruit wallon.

Dans cette perspective, les projections à l'horizon 2030 doivent s'accompagner d'un cadre permettant d'encourager l'investissement, d'améliorer l'attractivité du métier et de garantir une meilleure résilience de la production. Cela implique d'agir simultanément sur la structuration de l'offre, l'engagement de nouveaux producteurs, la montée en capacité des transformateurs, mais également sur la demande via une communication plus cohérente, lisible et adaptée à l'évolution des comportements alimentaires. Le renforcement de la filière passera également par une anticipation accrue des évolutions réglementaires et une organisation plus robuste face aux aléas, afin de sécuriser les revenus et d'éviter les sorties du secteur.

La stratégie proposée repose ainsi sur **trois axes structurants**, qui doivent être déployés conjointement pour permettre au secteur de converger vers les ambitions fixées à 2030 :

Axe 1 - Renforcer l'identité et la visibilité des fruits bio wallons, en consolidant une communication cohérente et ambitieuse autour du terroir, du goût, du bio et de la saisonnalité, afin de créer une préférence durable chez les consommateurs et des débouchés plus stables pour les producteurs.

Le plan vise à renforcer l'identité fruitière wallonne afin de mieux valoriser les productions locales dans un

contexte de concurrence accrue et d'intérêt croissant pour les produits bio, naturels et porteurs de sens. Il s'agit de structurer une communication cohérente autour du **terroir**, de la **diversité variétale**, du **rôle de l'arbre fruitier** (transmission, continuité, circularité) et des atouts nutritionnels du fruit bio (peau consommée, absence de résidus). Cette stratégie s'appuie sur le dynamisme existant – festivals, événements, circuits agrotouristiques – pour créer un **récit territorial unifié**, renforcer la visibilité des productions et stimuler la consommation en Wallonie comme à l'extérieur. Le développement d'un volet « marketing territorial » permettra d'intégrer ces productions dans les logiques de **snacking sain**, de **travel retail**, d'**on-the-go** et des **circuit courts touristiques**, tout en soutenant la montée en gamme de la transformation artisanale (jus, cidres, compotes, produits premium). L'objectif est de consolider l'image du fruit wallon comme un produit **authentique, durable et distinctif**, capable de concurrencer efficacement les importations et de reconquérir les consommateurs.

Axe 2 - Améliorer la rentabilité et l'attractivité des métiers, en agissant sur le coût du travail, la disponibilité de la main-d'œuvre, la valeur ajoutée des produits, l'innovation, et en soutenant les modèles économiques capables de résister à la pression sur les prix et aux durées longues avant rentabilité.

Le plan doit améliorer la viabilité économique des exploitations en agissant simultanément sur la rentabilité, la main-d'œuvre et l'attractivité du métier. La filière reste marquée par un **temps long avant rentabilité**, une pression sur les prix et une dépendance critique à une **main-d'œuvre saisonnière rare et coûteuse**, en particulier pour les petits fruits et l'arboriculture haute tige. Il s'agit donc de renforcer les modèles économiques via la **valorisation de transformation**, l'innovation produits, le soutien à l'investissement et le développement de nouveaux services mutualisés (matériel, équipes mobiles, plateformes de planification). Parallèlement, un travail structurel doit être mené pour **sécuriser l'emploi** : formation aux gestes techniques, montée en compétences, mécanismes d'attraction et de fidélisation de la main-d'œuvre, développement d'un statut saisonnier adapté et reconnaissance du caractère artisanal de certains travaux. L'objectif est de rendre la filière **plus compétitive, plus stable et plus attractive**, tout en permettant aux producteurs de dégager une marge suffisante pour investir, se maintenir ou se développer.

Axe 3 - Sécuriser la production et engager de nouveaux producteurs, en renforçant l'accompagnement technique, financier, scientifique et réglementaire, en stabilisant les débouchés via des mécanismes contractuels, et en développant des itinéraires culturels plus résilients **fondés sur la recherche appliquée et participative**, permettant de soutenir durablement la montée en puissance des surfaces productives et de la transformation locale.

Ces trois axes constituent le socle opérationnel du développement de la filière fruitière biologique à l'horizon 2030. Ensemble, ils visent à garantir la montée en volume, la création de valeur et la pérennité de l'ensemble des acteurs - producteurs, transformateurs, distributeurs - dans un cadre cohérent avec les ambitions régionales et les attentes sociétales.

Le plan vise enfin à sécuriser la production afin de préserver la capacité de la filière à répondre à la demande croissante, tout en encourageant l'installation de nouveaux producteurs et transformateurs. Face à la vulnérabilité accrue liée au changement climatique, aux aléas extrêmes et à la perspective d'un **renforcement réglementaire** - (dont l'éventuelle interdiction de certains intrants clés comme le cuivre affectant particulièrement l'arboriculture basse tige -), il est indispensable de renforcer les dispositifs d'appui existants. :

Cela implique de combiner **outils économiques et techniques** (assurances climatiques, outils de gestion du risque, soutien à l'investissement en irrigation, filets et, diversification variétale), avec un renforcement structuré de la recherche appliquée, menée en lien étroit avec les producteurs et les filières. Les démarches de **recherche participative**, portées notamment par le **CRA-W** et ses partenaires, constituent à cet égard un levier central pour développer des itinéraires culturels plus résilients, identifier des alternatives crédibles aux intrants sensibles,

tester de nouveaux porte-greffes et variétés adaptées aux conditions pédoclimatiques wallonnes, et sécuriser les choix techniques sur le long terme.

Parallèlement , la filière doit offrir davantage de **visibilité sur les débouchés et les conditions de marché** pour favoriser les conversions et installations : contractualisation, plans d'approvisionnement collectifs, ancrage renforcé dans les collectivités et la transformation locale, mécanismes de stabilisation des prix. L'objectif est de créer un environnement **fiable et attractif**, capable de maintenir les producteurs en place, d'en attirer de nouveaux et de soutenir l'émergence d'outils de transformation locaux indispensables à la montée en puissance durable de la filière fruitière biologique wallonne.

PLAN D'ACTION

Pour atteindre les objectifs de développement, les actions prédéfinies dans le cadre du plan BIO 2030 ont été priorisées et orientées de manière à répondre aux besoins de la filière.

Il est proposé de concentrer les moyens sur 6 leviers d'action que sont 1) Réglementation, 2) Accompagnement, 3) Aides financières, 4) Enseignement et formation professionnelle, 5) Promotion et 6) Recherche.

Les actions ainsi que leurs orientations sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES FRUITS BIO			PLAN BIO 2030
ETAT DES LIEUX	PROPOSITION D'ACTION	SOUS ACTION	ACTIONS DU PLAN ET PROPOSITION D'ORIENTATION
L'identité du fruit bio wallon reste insuffisamment visible, malgré un terroir riche, une forte diversité variétale et un intérêt croissant des consommateurs pour la santé et la naturalité. Le secteur manque d'un récit mobilisateur pour créer une véritable préférence régionale face aux importations à bas prix et à l'attrait des fruits exotiques.	Renforcer la visibilité, la cohérence et l'attractivité du fruit bio wallon afin de créer une préférence durable chez les consommateurs et valoriser le terroir, le goût et la saisonnalité.	- Construire une identité commune et renforcer la sensibilisation santé-naturalité <ul style="list-style-type: none"> • Développer un storytelling cohérent valorisant le terroir, la diversité variétale, la naturalité et le goût pour renforcer la reconnaissance du fruit bio wallon. • Mettre en avant les bénéfices santé du bio - notamment pour les fruits consommés avec la peau - et l'impact positif de la production locale sur la biodiversité. 	22_L7 : Renforcer l'identité du bio wallon dans les actions de promotion 24_L7 Informer les consommateurs sur la production biologique
		- Renforcer la visibilité du fruit bio wallon dans les territoires et les circuits touristiques belges <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des financements supplémentaires pour la promotion et renforcer les événements existants (fêtes de la pomme, poire, petits fruits, marchés artisanaux) pour créer des relais pédagogiques et gustatifs, et ancrer le fruit bio comme produit identitaire de la Wallonie. • Promouvoir jus, compotes, cidres, fruit-snacks et produits innovants comme portes d'entrée attractives renforçant l'image qualitative du fruit bio wallon. • Faciliter l'intégration de la pomme bio wallonne et la diversité des variétés robustes dans les dynamiques de mise en marché, de promotion territoriale et de valorisation culturelle, en mobilisant des partenariats élargis hors APAQ-W. 	21_L7 Construire les actions promotionnelles en concertation avec le secteur bio 25_L7 Promouvoir les produits et les opérateurs bio wallons 26_L7 Mobiliser des ressources extérieures à celles de l'APAQ-W

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES FRUITS BIO			PLAN BIO 2030
ETAT DES LIEUX	PROPOSITION D'ACTION	SOUS ACTION	ACTIONS DU PLAN ET PROPOSITION D'ORIENTATION
La rentabilité des vergers bio reste fragile en raison des coûts élevés, d'une main-d'œuvre difficile à recruter et de la concurrence des fruits importés. Le métier souffre d'une pénibilité importante, d'un manque de formation spécialisée et d'une attractivité limitée pour les jeunes.	Axe N°2 du plan : Rentabilité, emploi et attractivité du métier		
	Améliorer la rentabilité des vergers bio, renforcer l'emploi et revaloriser le métier afin d'assurer la pérennité et l'attractivité de la filière.	<p>– Consolider la rentabilité via la qualité, la diversification et la valeur ajoutée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des produits transformés à haute valeur ajoutée (jus premium, compotes bio, cidres, séchés, snacks), afin de sécuriser les revenus et réduire l'exposition aux aléas climatiques. • Encourager la diversification (petits fruits, variétés rustiques, vergers mixtes) pour lisser les risques économiques et renforcer la résilience. • objectiver les coûts de production, via une implication accrue des arboriculteurs dans le réseau comptable de la Direction de l'Analyse Economique Agricole (DAEA). 	<p>15_L5 : Soutenir financièrement la transformation et la commercialisation biologiques wallonnes</p> <p>10_L4 Encourager et faciliter la conversion des opérateurs en production biologique</p> <p>14_L5 Soutenir financièrement la production primaire biologique wallonne</p>
		<p>– Professionnaliser, moderniser et valoriser le métier pour renforcer l'attractivité de la filière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des programmes d'immersion et de formation pratique valorisants, combinant apprentissage technique, lien avec la nature et expériences professionnelles reconnues dans les parcours individuels (CV, stages, projets). • Encourager l'innovation sociale et collective dans l'organisation du travail, en intégrant des dynamiques collaboratives et des activités enrichissantes autour du verger pour renforcer engagement et attractivité du métier. 	<p>18_L6 Généraliser la prise en compte du mode de production biologique dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle</p> <p>13_L4 Encourager et faciliter le regroupement d'opérateurs bio et le développement de projets de filières bio</p>

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES FRUITS BIO			PLAN BIO 2030
ETAT DES LIEUX	PROPOSITION D'ACTION	SOUS ACTION	ACTIONS DU PLAN ET PROPOSITION D'ORIENTATION
La filière fruitière bio wallonne fait face à des risques liés aux aléas climatiques, à la dépendance à certains intrants (cuivre, irrigation) et à la difficulté d'élargir le nombre de producteurs et structurer les transformateurs .	Axe N°3 : Sécurisation de la production et de la transformation et engagement de nouveaux producteurs		
	Sécuriser la production existante, attirer de nouveaux producteurs et renforcer les structures transformatrices afin d'assurer un approvisionnement stable et une filière résiliente à long terme.	<p>– Renforcer la sécurité économique et technique des exploitations tout en développant l'engagement de nouveaux acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les producteurs avec des dispositifs financiers et techniques (assurances climatiques, aides à l'investissement, conseil technique) pour réduire la vulnérabilité face aux aléas et aux contraintes réglementaires. 	14_L5 Soutenir financièrement la production primaire biologique wallonne
		<p>– Assurer la veille et l'accompagnement réglementaire et technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre les évolutions de la réglementation bio et des contraintes techniques (cuivre, irrigation...), et fournir des propositions de réorientation du plan en fonction pour adapter les pratiques et sécuriser les exploitations existantes. 	4_L2 Élaborer / soutenir l'élaboration d'une réglementation bio exigeante et efficace
	<p>- Renforcer la recherche appliquée et participative en arboriculture biologique,</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyant sur le CRA-W et les réseaux de producteurs et instituts européens de recherches, afin de sécuriser les itinéraires techniques, accélérer l'adaptation variétale, réduire la dépendance aux intrants sensibles (cuivre) et accompagner la montée en résilience de la filière fruitière bio wallonne. 	<p>29_L8 – Mener une recherche agricole spécifique à la production biologique au CRA-W</p> <p>30_L8 – Intégrer la recherche wallonne dans les réseaux régionaux, nationaux et européens</p>	

Élaborer / soutenir l'élaboration d'une réglementation bio exigeante et efficace (4_L2)

Réglementation	O03 - Soutenir, élaborer et appliquer une réglementation bio exigeante, efficace, claire, cohérente et uniforme
Contexte	La filière fruitière bio wallonne est confrontée à des aléas climatiques et à une dépendance à certains intrants (cuivre, irrigation). Certaines autorisations relèvent de la tutelle fédérale, ce qui complique le suivi et la cohérence entre plans stratégiques régionaux, fédéraux et européens. La réglementation européenne fixe le cadre général, mais les spécificités régionales nécessitent un suivi et une concertation étroite pour sécuriser la production et limiter les incohérences.
Objectifs spécifiques	- Organiser la concertation avec le secteur bio wallon pour que la réglementation intègre tant que possible ses préoccupations - Compléter le cadre réglementaire européen par des initiatives régionales de manière à rendre le système de qualité bio plus complet et plus efficace
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser et garantir une concertation systématique avec les opérateurs bio wallons sur toute question réglementaire spécifique au bio 2) Défendre l'intégration des préoccupations wallonnes dans les dispositifs réglementaires suprarégionaux (belges et européens) 3) Adopter des dispositions réglementaires dans des domaines pertinents non couverts par le règlement européen 4) Veiller à un maximum de synergies entre réglementations
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser et garantir une concertation systématique avec les opérateurs bio wallons sur toute question réglementaire spécifique au bio [Socopro / SPW ARNE DDRCB DQBEA] <i>Mettre en place une concertation fédérale étroite avec les opérateurs bio wallons. Organiser un dialogue régulier sur la question du cuivre et le suivi de la mise en application des réglementations.</i> 2) Défendre l'intégration des préoccupations wallonnes dans les dispositifs réglementaires suprarégionaux (belges et européens) [SPW ARNE DDRCB DQBEA] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 3) Adopter des dispositions réglementaires dans des domaines pertinents non couverts par le règlement européen [SPW ARNE DDRCB DQBEA] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 4) Veiller à un maximum de synergies entre réglementations [SPW ARNE DDRCB DQBEA] <i>Priorité à la prise en compte des spécificités de la filière fruit bio (ex. lutte contre les aléas climatiques, utilisation raisonnée du cuivre) dans les textes belges et européens.</i>

Renforcer et faire connaître les services d'accompagnement en production biologique (10_L4)

Accompagnement	O05 - Sensibiliser et accompagner les opérateurs dans leur conversion / développement en production biologique
Contexte	<p>La filière fruitière bio wallonne présente une rentabilité fragile, en raison de coûts de production élevés, d'une forte dépendance à la main-d'œuvre, d'aléas climatiques fréquents et d'une concurrence croissante des fruits importés. La diversification (petits fruits, variétés rustiques, vergers mixtes) constitue un levier important pour lisser les risques économiques, renforcer la résilience agronomique et améliorer la valeur ajoutée des productions. Un accompagnement technique structuré, accessible et adapté aux réalités des vergers bio est nécessaire pour guider les producteurs dans ces choix stratégiques.</p> <p>Plusieurs centres pilotes et structures existantes (GAWI pour la basse-tige, Diversifruits pour la haute-tige) apportent déjà un soutien technique et un conseil de première ligne. Il pourrait être pertinent de renforcer la coordination entre ces acteurs et Biowallonie pour créer des synergies et mieux articuler les offres d'accompagnement.</p>
Objectifs spécifiques	- Informer, outiller et accompagner les opérateurs conventionnels ou débutants dans leur conversion en bio
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser périodiquement des réunions d'information et des visites collectives sur la conversion bio 2) Élaborer, tenir à jour et diffuser des check-lists d'auto-contrôle 3) Accompagner de manière personnalisée les exploitations / entreprises en phase de conversion / développement en bio
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser périodiquement des réunions d'information et des visites collectives sur la conversion bio [Biowallonie] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 2) Élaborer, tenir à jour et diffuser des check-lists d'auto-contrôle [Biowallonie] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 3) Accompagner de manière personnalisée les exploitations / entreprises en phase de conversion / développement en bio [Biowallonie] <i>Intégrer systématiquement un volet "diversification fruitière" dans l'accompagnement technique individuel, afin d'aider les producteurs à évaluer les opportunités (petits fruits, variétés rustiques, vergers mixtes), la rentabilité associée et les besoins en main-d'œuvre. Cet accompagnement vise à sécuriser les choix variétaux, améliorer la résilience technico-économique des exploitations et soutenir l'attractivité du métier. Une coordination renforcée avec les centres pilotes existants (GAWI, Diversifruits) pourrait permettre de créer des synergies, de mieux répartir les rôles d'accompagnement et d'harmoniser les méthodes de suivi technique.</i>

Encourager et faciliter le regroupement d'opérateurs bio et le développement de projets de filières bio (13_L4)

Accompagnement	OO6 - Accompagner le développement de filières bio régionales
Contexte	<p>La filière des fruits bio souffre d'une pénurie de main-d'œuvre, d'une pénibilité élevée du travail en verger et d'une attractivité limitée, en particulier pour les jeunes. La fragmentation des exploitations empêche également la mutualisation de moyens humains et matériels, alors que les besoins saisonniers sont importants et irréguliers.</p> <p>Dans ce contexte, l'innovation sociale, les modèles coopératifs et les dynamiques collectives représentent un levier stratégique pour améliorer l'organisation du travail, renforcer la résilience et rendre le métier plus attractif.</p>
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de production et de commercialisation des opérateurs bio par une mutualisation des moyens - Soutenir des projets structurants entre maillons de la chaîne de valeur alimentaire bio
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Accompagner le regroupement d'opérateurs bio 2) Accompagner de manière personnalisée les projets collectifs de (micro-) filières bio
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Accompagner le regroupement d'opérateurs bio [Biowallonie] <i>Orienter prioritairement cette action vers la création et la consolidation de collectifs d'arboriculteurs visant à mutualiser la main-d'œuvre et l'organisation du travail en verger</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Soutenir les groupes d'arboriculteurs qui développent des pools partagés de travailleurs, des équipes saisonnières communes ou des services de remplacement adaptés au rythme des vergers bio.</i> - <i>Favoriser la création de collectifs territoriaux associant producteurs, communes, écoles et acteurs de l'insertion pour stabiliser l'emploi local et attirer de nouveaux profils vers l'arboriculture bio.</i> - <i>Valoriser les projets d'innovation sociale (vergers ouverts, pédagogie, activités connexes) qui rendent le métier plus attractif et diversifient les sources de revenus.</i> 2) Accompagner de manière personnalisée les projets collectifs de (micro-) filières bio [Biowallonie] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action.</i> <p>Focus particuliers : Le service d'accompagnement est ouvert à tous les modèles de production, transformation et/ou commercialisation bio. Une priorité est accordée aux projets qui s'inscrivent dans les filières jugées prioritaires à l'échelle régionale.</p>

Soutenir financièrement la production primaire biologique wallonne (14_L5)

Aides financières	007 - Soutenir financièrement les opérateurs du secteur bio
Contexte	<p>La filière fruitière bio wallonne est particulièrement exposée aux aléas climatiques, à une forte dépendance à certains intrants sensibles (cuivre, irrigation), ainsi qu'à des coûts de main-d'œuvre élevés qui fragilisent la rentabilité.</p> <p>La difficulté d'attirer de nouveaux producteurs et l'insuffisante structuration des modèles technico-économiques diminuent la capacité du secteur à se développer.</p> <p>Pour sécuriser la production, maintenir les acteurs en place et stimuler de nouvelles installations, la filière a besoin de dispositifs financiers adaptés, ciblés sur la réduction du risque, la résilience climatique et l'amélioration des conditions de travail</p>
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer et sécuriser des dispositifs d'aides financières, efficaces et complémentaires, qui induisent un réel effet incitatif à la conversion et au maintien en production agricole et aquacole biologiques en Wallonie - Orienter la production biologique vers les filières bio régionales prioritaires
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Maintenir, améliorer et sécuriser les dispositifs d'aides à la production agricole / aquacole existants spécifiques au bio 2) Introduire des / renforcer les avantages pour le bio dans les dispositifs d'aides à la production agricole / aquacole existants non spécifiques au bio 3) Développer de nouveaux dispositifs d'aides en faveur de la production agricole biologique
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Maintenir, améliorer et sécuriser les dispositifs d'aides à la production agricole / aquacole existants spécifiques au bio [SPW ARNE DA DSA ; SPW ARNE DPEAI DPE ; SPW ARNE DDRCB DQBEA] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 2) Introduire des / renforcer les avantages pour le bio dans les dispositifs d'aides à la production agricole / aquacole existants non spécifiques au bio [SPW ARNE DA DStA] <i>Objectiver les coûts de production, via une implication accrue des arboriculteurs dans le réseau comptable de la Direction de l'Analyse Economique Agricole (DAEA), afin de disposer de références solides pour les futures programmations PAC.</i> 3) Développer de nouveaux dispositifs d'aides en faveur de la production agricole biologique [SPW ARNE DEE DES] <i>Développer des dispositifs d'aides spécifiques pour renforcer la résilience des vergers bio face aux aléas climatiques et aux contraintes techniques, en soutenant l'assurance climatique, les investissements de réduction d'intrants sensibles (cuivre, irrigation), et les équipements améliorant les conditions de travail et l'attractivité du métier.</i>

Soutenir financièrement la transformation et la commercialisation biologiques wallonnes (15_L5)

Aides financières	007 - Soutenir financièrement les opérateurs du secteur bio
Contexte	<p>La filière fruitière bio wallonne souffre d'une rentabilité fragilisée par des coûts élevés, une pénibilité importante, et une concurrence forte des produits importés.</p> <p>Pour sécuriser les revenus, réduire la dépendance aux volumes annuels et créer de nouvelles opportunités économiques, la transformation représente un levier crucial : jus premium, compotes bio, cidres, purées, fruits séchés, snacks sains, autant de produits capables d'apporter de la valeur ajoutée et d'amortir les pertes liées aux aléas climatiques.</p> <p>Cependant, les producteurs et transformateurs manquent d'investissements, d'équipements adaptés (pressage, pasteurisation, séchage, surgélation, calibration), et d'aides financières permettant d'amorcer ou d'étendre la transformation. Soutenir la transformation bio permettrait de réduire la vulnérabilité, augmenter la rentabilité et renforcer l'attractivité du métier.</p>
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Déployer et sécuriser des dispositifs d'aides financières, efficaces et complémentaires, qui induisent un réel effet incitatif à la transformation et/ou à la commercialisation de produits agricoles biologiques en Wallonie - Développer la transformation dans les filières bio régionales prioritaires
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Développer un dispositif d'aides à la certification de la transformation biologique 2) Dans la mesure du cadre légal et budgétaire, introduire des / renforcer les avantages pour le bio dans les dispositifs d'aides à la transformation et/ou la commercialisation de produits agricoles existants non spécifiques au bio
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Développer un dispositif d'aides à la certification de la transformation biologique [SPW ARNE DDRCB DQBEA] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 2) Dans la mesure du cadre légal et budgétaire, introduire des / renforcer les avantages pour le bio dans les dispositifs d'aides à la transformation et/ou la commercialisation de produits agricoles existants non spécifiques au bio [SPW EER DI] <i>Renforcer l'accès des transformateurs et producteurs fruitiers bio aux dispositifs d'aides régionales afin d'encourager le développement de produits à haute valeur ajoutée (jus premium, compotes, cidres, séchés), en soutenant prioritairement les investissements dans les équipements de transformation et les outils de commercialisation.</i>

Généraliser la prise en compte du mode de production biologique dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle (18_L6)

Enseignement et Formation professionnelle	OO8 - Former les (futurs) professionnels du système alimentaire aux spécificités de la production biologique
Contexte	La filière fruitière bio wallonne souffre d'un manque de main-d'œuvre et d'une attractivité insuffisante, malgré un métier porteur de sens. Pourtant, le travail du verger bio offre un contact privilégié avec l'arbre, la biodiversité, le cycle des saisons et la gestion d'un écosystème vivant — des éléments particulièrement en phase avec les aspirations des jeunes générations pour des métiers engagés, concrets et porteurs d'impact environnemental. Cet atout identitaire du métier - spécifique à la spéculation biologique - reste cependant sous-valorisé dans les parcours de formation.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre de formations en production biologique - Harmoniser les référentiels de formation en production biologique
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser une concertation avec et entre les opérateurs de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle relative aux formations en production biologique 2) Veiller à inclure et soutenir la prise en compte du mode de production biologique dans la formation professionnelle agricole (FPA) organisée par la Région
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser une concertation avec et entre les opérateurs de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle relative aux formations en production biologique [Prestataire « Formation bio »] <i>Renforcer l'immersion pratique autour de la gestion du verger bio dans les programmes d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle, en mettant en avant la dimension écologique, écosystémique du travail de l'arbre bio. Développer, avec les opérateurs de formation, des modules pratiques en verger bio (stages, chantiers-écoles, projets terrain) qui valorisent les compétences spécifiques du métier - conduite du verger, observation du vivant, régulation naturelle, préservation de la biodiversité - tout en montrant la contribution positive du fruitier bio à la durabilité.</i> 2) Veiller à inclure et soutenir la prise en compte du mode de production biologique dans la formation professionnelle agricole (FPA) organisée par la Région [SPW EER DEFP DFP] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action.</i>

Construire les actions promotionnelles en concertation avec le secteur bio (21_L7)

Promotion	OO9 - Développer une communication efficace, pertinente et cohérente autour de la production biologique, adaptée aux publics cibles
Contexte	L'identité du fruit bio wallon reste peu visible, malgré un terroir riche et une diversité variétale forte. Le secteur peine à faire émerger un récit mobilisateur capable de créer une préférence régionale face aux importations. Pourtant, de nombreux événements locaux (fêtes de la pomme, marchés de terroir, cueillettes, portes ouvertes) constituent des leviers puissants d'ancrage territorial pour mettre en scène le fruit bio, son goût et sa saisonnalité. Une concertation structurée permettrait de mieux intégrer ces atouts dans les actions promotionnelles régionales.
Objectifs spécifiques	- Préciser le contenu des actions du levier Promotion en concertation avec les acteurs de terrain - Fixer les programmes de travail annuels pour ces actions
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser une concertation avec les opérateurs bio wallons sur les actions promotionnelles <ol style="list-style-type: none"> a. Comité de concertation « Promotion » b. Assemblée sectorielle bio du Collège des producteurs 2) Inclure une partie spécifique au bio dans le plan opérationnel annuel de l'APAQ-W
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser une concertation avec les opérateurs bio wallons sur les actions promotionnelles [APAQ-W] <i>Structurer, avec les opérateurs bio et les acteurs des événements locaux, une programmation promotionnelle annuelle qui valorise le fruit bio wallon à travers les fêtes et initiatives existantes, afin de renforcer son ancrage territorial et sa visibilité auprès du grand public. S'inspirer de la Semaine Bio, avec une couverture nationale, en partenariat avec le Vlam et Bruxelles.</i> 2) Inclure une partie spécifique au bio dans le plan opérationnel annuel de l'APAQ-W [APAQ-W] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action.</i>

Renforcer l'identité du bio wallon dans les actions de promotion (22_L7)

Promotion	OO9 - Développer une communication efficace, pertinente et cohérente autour de la production biologique, adaptée aux publics cibles
Contexte	La filière fruitière bio wallonne dispose d'une forte diversité variétale et d'un terroir riche, mais son identité reste peu visible pour le grand public. Valoriser le goût, la naturalité et le lien au territoire peut renforcer l'attractivité des fruits bio, créer une préférence durable et différencier l'offre wallonne des produits importés à bas prix. Un storytelling cohérent, soutenu par des visuels et des images représentatives, est nécessaire pour renforcer la reconnaissance et la légitimité du fruit bio wallon.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les opérateurs et les produits bio wallons de manière systématique, distincte et uniforme dans les actions de promotion envers les différents publics cibles - Enrichir les visuels de communication sur la production biologique
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Renforcer l'identité graphique utilisée pour les actions de promotion de la production biologique wallonne 2) Développer une base de données images relative à la production biologique wallonne 3) Identifier et valoriser la production biologique dans les campagnes promotionnelles non spécifiques au bio
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Renforcer l'identité graphique utilisée pour les actions de promotion de la production biologique wallonne [APAQ-W] <i>Développer une identité visuelle spécifique aux fruits bio wallons, intégrant terroir, saisonnalité et diversité variétale, pour assurer cohérence et attractivité dans toutes les actions de promotion.</i> 2) Développer une base de données images relative à la production biologique wallonne [APAQ-W] <i>Constituer une bibliothèque de visuels et photos valorisant les vergers BT et HT, les fruits et les pratiques durables, accessible pour toutes les campagnes promotionnelles.</i> 3) Identifier et valoriser la production biologique dans les campagnes promotionnelles non spécifiques au bio [APAQ-W] <i>Intégrer systématiquement les fruits bio wallons dans les campagnes grand public, en soulignant naturalité, goût et lien au territoire, pour renforcer la visibilité et la reconnaissance du produit.</i>

Informer les consommateurs sur la production biologique (24_L7)

Promotion	OO9 - Développer une communication efficace, pertinente et cohérente autour de la production biologique, adaptée aux publics cibles
Contexte	Les consommateurs connaissent encore mal la production biologique, ses garanties et ses bénéfices. Pour le secteur des fruits bio wallons, cette méconnaissance limite la préférence régionale et la valorisation des produits locaux. Les fruits consommés avec la peau, comme les pommes ou les poires, représentent une opportunité majeure pour promouvoir les bénéfices santé et la naturalité du bio. La sensibilisation des jeunes et des publics responsables des achats est cruciale pour créer des habitudes durables et renforcer la reconnaissance du fruit bio wallon comme produit identitaire, bon pour la santé et respectueux de la biodiversité.
Objectifs spécifiques	Renforcer les connaissances relatives à la production biologique au sein du grand public (règles, labels, garanties, etc.)
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Mener des campagnes d'information générale sur la production biologique auprès des consommateurs et des personnes responsables des achats 2) Sensibiliser les jeunes à la production biologique
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Mener des campagnes d'information générale sur la production biologique auprès des consommateurs et des personnes responsables des achats [APAQ-W] <i>Mettre en avant les bénéfices santé des fruits bio, notamment ceux consommés avec la peau, et l'impact positif de la production locale sur la biodiversité. Utiliser des messages attractifs pour renforcer la visibilité et la préférence du fruit bio wallon auprès des consommateurs adultes et des acheteurs.</i> 2) Sensibiliser les jeunes à la production biologique [APAQ-W] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action.</i>

Promouvoir les produits et les opérateurs bio wallons (25_L7)

Promotion	OO10 - Susciter et déclencher l'acte d'achat de produits biologiques wallons, à domicile et hors domicile
Contexte	Le fruit bio wallon souffre encore d'une faible visibilité dans les points de vente et auprès des consommateurs, malgré la richesse du terroir, la diversité variétale et l'intérêt croissant pour les produits sains et naturels. Les fruits transformés (jus, compotes, cidres, snacks) constituent des produits attractifs et innovants qui peuvent servir de porte d'entrée pour développer la notoriété et la préférence du fruit bio wallon. Pour renforcer l'attractivité et l'acte d'achat, il est nécessaire de coordonner les actions promotionnelles en magasins et de valoriser les opérateurs locaux afin de créer une image qualitative et durable du fruit bio wallon.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la visibilité des produits et des opérateurs bio wallons - Renforcer les liens entre les consommateurs et les producteurs / transformateurs bio wallons
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Développer l'outil de géolocalisation des points de vente de produits biologiques 2) Soutenir et encourager la mise en évidence des produits biologiques wallons en magasins 3) Accroître la visibilité des opérateurs bio wallons 4) Mener des campagnes promotionnelles spécifiques à une filière / un produit biologique régional
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Développer l'outil de géolocalisation des points de vente de produits biologiques [APAQ-W] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 2) Soutenir et encourager la mise en évidence des produits biologiques wallons en magasins [APAQ-W] <i>Favoriser la mise en avant des fruits bio wallons, incluant les produits transformés (jus, compotes, cidres, snacks), avec des supports attractifs et pédagogiques pour guider le choix du consommateur et renforcer la perception qualitative du fruit bio local.</i> 3) Accroître la visibilité des opérateurs bio wallons [APAQ-W] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 4) Mener des campagnes promotionnelles spécifiques à une filière / un produit biologique régional [APAQ-W] <i>Développer des campagnes ciblées sur les fruits bio wallons et leurs produits transformés, mettant en avant le terroir, le goût, la diversité variétale et les bénéfices santé. Ces campagnes doivent être coordonnées avec les producteurs et les points de vente pour maximiser l'impact local et territorial.</i>

Mobiliser des ressources extérieures à celles de l'APAQ-W (26_L7)

Promotion	OO11 - Élargir le champ d'expertises et les sources de financements pour la promotion des produits biologiques wallons
Contexte	La filière fruit bio wallonne bénéficie déjà d'initiatives promotionnelles locales, mais l'impact reste limité par des moyens financiers et des expertises concentrés principalement au sein de l'APAQ-W. Pour renforcer la visibilité des fruits bio wallons dans les lieux de vente et les circuits hors domicile, il est nécessaire de mobiliser des ressources externes et de co-construire des actions de promotion avec d'autres acteurs régionaux, supra-régionaux et sectoriels. Cela permettra de financer et diffuser des supports visibles (signalétique saisonnière, affichages magasins, vitrines horeca) qui valorisent le fruit bio wallon et son identité territoriale.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des moyens financiers complémentaires à ceux de l'APAQ-W - Accroître les collaborations - Participer à des actions menées à grande échelle
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réaliser une prospection des sources de financement possibles pour la promotion des produits, filières et/ou acteurs bio wallons 2) Développer les collaborations avec des acteurs extérieurs 3) Répondre à des appels à projets extra- et supra-régionaux
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Réaliser une prospection des sources de financement possibles pour la promotion des produits, filières et/ou acteurs bio wallons [APAQ-W] <i>Identifier et mobiliser des financements complémentaires pour soutenir des actions de promotion ciblées sur les fruits bio wallons, incluant la création de signalétiques saisonnières et de supports visuels attractifs dans les points de vente et les circuits horeca.</i> 2) Développer les collaborations avec des acteurs extérieurs [APAQ-W] <i>Travailler en partenariat avec les acteurs privés, les associations locales, les interprofessions et les partenaires flamands et bruxellois pour co-construire et diffuser des actions de promotion, renforçant la présence et la visibilité du fruit bio wallon sur l'ensemble du territoire.</i> 3) Répondre à des appels à projets extra- et supra-régionaux [APAQ-W] <i>Sélectionner et candidater à des projets offrant des opportunités de visibilité et de diffusion à grande échelle pour le fruit bio wallon, en cohérence avec les autres actions promotionnelles régionales.</i>

Mener une recherche agricole spécifique à la production biologique au CRA-W (29_L8)

Recherche	OO13 - Développer la recherche en production biologique
Contexte	<p>La filière fruitière biologique wallonne repose sur des systèmes de production pérennes, fortement exposés aux aléas climatiques, à la pression sanitaire et à des contraintes réglementaires croissantes, notamment en matière d'intrants autorisés. Dans ce contexte, la sécurisation des choix techniques et variétaux constitue un enjeu central, compte tenu des investissements à long terme qu'implique l'arboriculture.</p> <p>Depuis plusieurs décennies, le CRA-W développe des travaux structurants en production fruitière biologique, combinant conservation et évaluation du patrimoine variétal, sélection participative, expérimentation en conditions bio et recherche de solutions alternatives aux intrants sensibles. Ces activités constituent un socle scientifique essentiel pour renforcer la résilience des vergers bio wallons et accompagner durablement les producteurs.</p>
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des projets de recherche agricole spécifiques à la production biologique pérennes et/ou à long terme - Renforcer la recherche en production biologique au sein du CRA-W
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Poursuivre, stabiliser et étendre les activités de recherche spécifiques à la production biologique menées au CRA-W
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Poursuivre, stabiliser et étendre les activités de recherche spécifiques à la production biologique menées au CRA-W [CRA-W] <i>Poursuivre, stabiliser et étendre les activités de recherche du CRA-W en arboriculture biologique, en mettant l'accent sur les itinéraires cultureux à faibles intrants, la sélection et l'évaluation de variétés et de porte-greffes plus résilients, ainsi que la recherche d'alternatives crédibles aux intrants à risque. L'orientation vise à consolider une recherche de long terme, étroitement connectée aux besoins de terrain des producteurs, et à sécuriser les décisions techniques et économiques propres aux systèmes fruitiers bio.</i>

Intégrer la recherche wallonne en production biologique dans les projets, programmes et réseaux de recherche régionaux, nationaux et européens (30_L8)

Recherche	OO13 - Développer la recherche en production biologique
Contexte	Les enjeux auxquels est confrontée la filière fruitière biologique wallonne – changement climatique, réduction des intrants, évolution des attentes sociétales, compétitivité des filières locales – dépassent largement l'échelle régionale. L'intégration de la recherche wallonne dans des réseaux nationaux et européens permet de mutualiser les connaissances, d'accéder à des résultats complémentaires et de renforcer l'impact des travaux menés localement, tant en production qu'en transformation et en valorisation des fruits bio.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler la participation de structures de recherche wallonnes dans des projets de recherche en production biologique menés à l'échelle régionale, nationale et européenne - Bénéficier des avancées de la recherche européenne en production biologique - Renforcer la recherche en production biologique au niveau de la transformation et de la distribution
Actions du plan bio 2030	<ol style="list-style-type: none"> 1) Informer sur les sources de financement de projets de recherche en production biologique 2) Favoriser la recherche en production biologique au niveau de la transformation et de la distribution 3) Assurer la participation active de la Wallonie dans le réseau européen de recherche en production biologique
Proposition d'orientation pour la filière de fruits bio	<ol style="list-style-type: none"> 1) Informer sur les sources de financement de projets de recherche en production biologique [SPW ARNE DDRCB DRD] <i>Pas d'orientation envisagée pour cette action</i> 2) Favoriser la recherche en production biologique au niveau de la transformation et de la distribution [SPW EER DRDT] <i>Encourager l'intégration de la filière fruitière biologique dans des projets de recherche appliquée portant sur la transformation, la conservation, la différenciation qualitative et la valorisation économique des fruits bio wallons, afin de renforcer la création de valeur locale et la résilience des débouchés.</i> 3) Assurer la participation active de la Wallonie dans le réseau européen de recherche en production biologique [CRA-W] <i>Renforcer la participation du CRA-W et de ses partenaires aux réseaux et projets européens de recherche en production biologique, en particulier sur les thématiques liées à l'arboriculture fruitière, à la réduction des intrants (dont le cuivre), à la résilience variétale et aux systèmes fruitiers pérennes, afin de positionner la Wallonie comme un territoire de référence en matière de recherche fruitière bio.</i>

ANNEXE(S)

EDITEUR RESPONSABLE :

SERVICES OPÉRATIONNELS DU COLLÈGE DES PRODUCTEURS

AUTEUR :

VINCENT PAUTRE

AVENUE COMTE DE SMET DE NAYER, 14 – 5000 NAMUR

TÉL. : 081 240 430 - MAIL : INFO.SOCOPRO@COLLEGEDESPRODUCTEURS.BE

WWW.COLLEGEDESPRODUCTEURS.BE